



Il était au secret. — Page 340, col. 3.

procès-verbal, duquel il ressortait que, tel jour, précisément le lendemain du jour où Onésime s'était enfui de Dive, comme on ne voyait pas sortir le meunier, le garçon du moulin s'était inquiété et était allé frapper à la porte de la chambre sans recevoir de réponse.

Quelques instants après, le sieur Épiphané Garandin, ancien maître d'école, aujourd'hui huis-sier, était arrivé pour rendre compte à Éloi Alain de diverses exécutions qu'il avait à faire pour lui, il l'avait demandé.

Le garçon lui ayant dit qu'il ne l'avait pas vu de la journée et qu'il commençait à trouver cela singulier, le sieur Épiphané Garandin l'avait engagé à faire chercher le maire et à ouvrir la porte, ce qui avait été fait; par suite de quoi, on avait trouvé le corps du meunier étendu sur le carreau.

Un médecin appelé avait déclaré qu'il était mort étranglé, et que la mort remontait à douze ou quinze heures. Tout portait à croire que l'assassin avait rencontré une vive résistance. Les mains crispées de la victime tenaient un morceau de drap déchiré que, par un hasard singulier, on n'avait pu retrouver quelques instants après, lorsqu'on avait voulu l'annexer au procès-verbal.

Une déposition importante avait été faite par le sieur Épiphané Garandin : il avait révélé que le nommé Onésime Alain, cousin de la victime, marin réfractaire, vivait depuis quelque temps caché dans le pays, que lui-même, le jour où avait dû être commis l'assassinat, il avait subi de la part de cet homme une attaque dans laquelle il avait été blessé de plusieurs coups de bâton.

Il avait appris par la servante du meunier que ledit Onésime s'était, le même jour, introduit par une fenêtre dans la maison d'Éloi Alain, et que, sans doute, il avait pris la fuite dans la même nuit, car on ne l'avait pas revu le lendemain.

Le sieur Épiphané avait ajouté que, dans son opinion, l'attaque qu'il avait subie de la part dudit Onésime avait pour but de s'emparer d'une somme d'argent qu'il devait avoir quelque raison de sup-

poser avoir reçue par lui, Épiphané, pour le compte du meunier.

Onésime fut épouvanté de cette accusation; il annonça au juge d'instruction qu'il allait dire toute la vérité. Il avait voulu sauver des amis poursuivis injustement par son cousin. Ayant épuisé tous les moyens imaginables pour obtenir en leur faveur au moins un délai, il avait pris à son cousin, qui était absent, une somme qui devait servir à le payer.

Il s'était enfui, parce qu'un œil qu'il avait vu à travers la serrure lui avait fait penser qu'il était découvert. Ce qui l'avait décidé à prendre ainsi l'argent de son cousin, c'est qu'il savait comme tout le monde qu'il était l'unique héritier d'Éloi Alain, auquel, d'ailleurs, la somme serait remise peu d'heures après.

Le seul résultat de l'enlèvement de l'argent devait être le délai qu'il avait demandé pour ses amis. Il indiqua le véritable sujet de son combat avec Épiphané; la colère conservée par Épiphané pouvait expliquer, disait-il, une certaine animosité qu'il remarquait dans sa déposition.

Quelques circonstances pouvaient tromper Garandin, et celles-là, Onésime ne les niait pas; mais il en était d'autres que l'ancien maître d'école altérait beaucoup ou supposait entièrement. Le juge d'instruction fit son procès-verbal, et dit à Onésime qu'il ne lui cachait pas que ses conclusions ne lui étaient pas favorables, que ses aveux ne lui semblaient pas complets; que, sans doute, surpris par le meunier et menacé par lui d'une dénonciation, il l'avait tué pour s'assurer son silence. Onésime demanda la faculté d'écrire et de voir quelques personnes, ce qui lui fut accordé.

Pendant ce temps, on était bien triste à Dive. Quand arriva la lettre dans laquelle Onésime disait à Bérénice d'aller avec Pulchérie prendre l'argent au pied du saule, on connaissait déjà la mort du meunier.

Bérénice sentit un horrible frisson, et n'osa pas se dire à elle-même l'épouvantable pensée qui

naissait tout à coup dans son esprit. Elle alla trouver Pulchérie.

Celle-ci, le soir même où elle avait vu Onésime au bord de la rivière de Beuzeval, ne comptant pas beaucoup sur le résultat de ses efforts, avait décidé M. Malais à quitter le château pour lui épargner l'humiliation de le voir mis en vente.

M. Malais s'était dit à lui-même ce qu'il se proposait de dire aux autres, que ce château lui était devenu insupportable depuis la mort de madame Dorothee Malais; que l'air, d'ailleurs, y était trop vif pour l'enfant de Pulchérie, et que, dans l'intérêt de la santé du jeune comte, il habiterait la vallée jusqu'à ce qu'il eût trouvé l'occasion d'acheter quelque magnifique domaine, ce qui ne tarderait pas beaucoup, attendu que ses hommes d'affaires en avaient plusieurs en vue.

Le lendemain matin, dès l'aurore, il sortit à cheval. Pulchérie lui avait demandé de lui laisser le soin de leur installation dans une petite maison qui se trouvait vacante à Cabourg; elle y avait fait transporter les meubles, le linge, tout ce qui leur était nécessaire, et, le soir, au lieu de rentrer au château, M. Malais était allé coucher au nouveau logement.

Ainsi ils n'habitaient plus Beuzeval lorsque Onésime avait eu ce combat acharné avec Épiphané pour l'empêcher d'afficher la mise en vente du château.

Bérénice et Pulchérie ne purent pas douter du crime d'Onésime.

— Il t'aimait tant! disait Bérénice; il aurait détruit le monde entier pour satisfaire un de tes désirs.

— N'y a-t-il donc aucun moyen de le sauver disait Pulchérie.

Toutes deux pensaient, comme le juge d'instruction, que, surpris par Éloi Alain au moment où il lui prenait son argent, une lutte s'était engagée entre eux, et que le meunier avait succombé.

— Il ne me manquait plus, disait Pulchérie, que d'être la cause d'un si grand malheur!

Elles décidèrent entre elles qu'elles brûleraient